

TRAVAIL EN HAUTEUR

Réf. réglementaire: décret n° 2004-924 du 01/09/04

OBJECTIFS

- Connaître et savoir appliquer les modes opératoires et mesures de prévention concernant le travail en hauteur.
- Savoir utiliser les équipements de protection individuelle (harnais).

PROGRAMME

1. Apport théorique

- Contexte réglementaire du travail en hauteur, décret du 1 septembre 2004.
- L'alerte en cas de danger grave et imminent et la conduite à tenir en cas d'accident.
- Analyse des risques présents lors des interventions, travaux et opérations réalisés en hauteur dans le contexte de l'établissement.
- Les différents types d'équipements de travail utilisés pour réaliser les travaux en hauteur :
 - * les conditions d'utilisation,
 - * les mesures de prévention,
 - * l'entretien et les vérifications périodiques.
- Les équipements de protection collective (garde-corps...).
- Les équipements de protection individuelle (harnais, longes, casque...).

2. Applications pratiques

- Entraînement au port du harnais,
- Mise en situation et vérification des conditions de sécurité des dispositifs de protection individuelle

EQUIPEMENTS DES STAGIAIRES

Chaussures de sécurité, harnais, longe, casque, gants.

DUREE

1 jour